



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

autistes

Question écrite n° 64969

### Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la prise en charge des personnes autistes. Il apparaît de manière générale que les autistes apparaissent comme une population dont les besoins sont mal pris en compte, au regard, d'une part, d'un important déficit quantitatif de places en institution, et, d'autre part, de certaines insuffisances dans la qualité des prises en charge lorsqu'un accueil est réalisé. Grâce à l'opiniâtreté des associations des familles et de leurs associations, et la volonté du Gouvernement, l'autisme est devenu une priorité de la politique médico-sociale. Des schémas régionaux ont ainsi été élaborés à partir des propositions faites par des comités techniques régionaux sur l'autisme, associant les associations de parents et l'élaboration de plans d'action. Au cours des six dernières années, près de 520 millions de francs de crédits de l'assurance maladie, des conseils généraux et de l'Etat ont été affectés pour créer plus de 2 000 places supplémentaires pour autistes en institution, ou en maison d'accueil spécialisé. Toutefois, le nombre de places offertes ne correspond toujours pas aux besoins de la population autiste, dont l'handicap nécessite une mobilisation sans relâche des familles. Elle lui demande donc de bien vouloir lui communiquer le bilan et les propositions qui ont été faites par les comités techniques régionaux sur l'autisme, notamment pour la région Midi-Pyrénées, ainsi que les actions que compte mener le Gouvernement afin d'assurer une meilleure prise en charge de l'autisme, en matière de structures d'accueil.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (3<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64969

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 août 2001, page 4480